

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2008

Réception par le Prefet : 16/12/2008

Publication : 19/12/2008



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG 2008-5-7-4

Séance du jeudi 11 décembre 2008

VERSEMENT DU SOLDE D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2008 EN FAVEUR DE L'ECOMUSEE D'ALSACE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération de la Commission Permanente du 7 novembre 2008 accordant une subvention d'investissement de 103 583 € à l'association de l'Ecomusée d'Alsace,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 8 octobre 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- 1) Autorise, par dérogation au règlement financier départemental, le versement du solde de la subvention de 103 583 € accordée à l'association de l'Ecomusée d'Alsace par délibération de la Commission Permanente du 7 novembre 2008, soit 51 791,50 €,
- 2) Précise que ce montant sera prélevé sur les crédits inscrits au budget départemental sur la ligne « Edifices Culturels » (Programme D015 chapitre 204 nature 2042 fonction 312 enveloppe 99466),

- 3) Autorise le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat jointe au rapport à intervenir avec l'association de l'Ecomusée d'Alsace.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions